

La mobilité et les apprentissages tout au long de la vie

Yves ATTOUT, Président du Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie (CMA)

La nécessité d'apprendre tout au long de la vie est une idée maintenant admise par tous. Il s'agit, en fait, de regarder les apprentissages comme un continuum qui se développe de la petite enfance jusqu'à la fin de vie. Elle englobe toutes les opportunités d'apprentissage : apprendre à connaître, à faire, à vivre ensemble, à être, à apprendre, à changer, à devenir. Selon la Commission européenne, elle se définit comme « *les activités d'apprentissage, entreprises à tous moments de la vie, dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences, dans une perspective personnelle, civique, sociale et/ou liée à l'emploi.* »

Le Comité mondial pour les apprentissages tout au long de la vie a été créé en 2004 par une équipe de professionnels français, chinois et américains et québécois. Les fondateurs provenaient de tous les secteurs de la société : social, économique, culturel, académique et administratif. La volonté originelle qui a conduit à créer le Comité mondial partait du constat que l'idée d'apprendre tout au long de la vie était passée dans les années 1990 de la recommandation à la nécessité compte tenu de l'entrée dans la Société de la connaissance, dans laquelle les savoirs sont un élément déterminant.

Le Comité a mis en place un partenariat très large, notamment avec l'UNESCO et organisé un Réseau international de délégués nationaux dans les États membres de l'Unesco ainsi que des Réseaux territoriaux dans les régions, territoires, provinces, États fédérés, Länders.

L'intervention de M. Yves ATTOUT est centrée sur le thème du lien entre l'apprentissage tout au long de la vie et la mobilité.

La société devient de plus en plus mobile et les territoires deviennent intelligents.

Le nombre d'étudiants internationaux a doublé entre 2005 et 2015 en passant de 2 millions à 4 millions ; et ce nombre devrait doubler d'ici 2020 : jusqu'à 8 millions d'étudiants dont la grande majorité venant d'Asie.

Il convient de distinguer la mobilité voulue pour des raisons éducatives, professionnelles, touristiques et la mobilité subie pour des raisons économiques, climatiques ou pour fuir une situation de guerre. Dans tous les pays du monde la mobilité est un bon outil pour lutter contre le chômage. Alors qu'au niveau européen 60% des personnes sans emploi qui acceptent de bouger trouvent un emploi dans l'année, en France, 55% des demandeurs d'emplois ne veulent pas bouger. Une autre statistique importante : en Europe, 2% des personnes vivent dans un pays autre que leur pays d'origine alors qu'aux USA 32% des personnes sont dans ce cas.

La mobilité permet de réduire le chômage

Au plan Européen, il existe un plan d'action en matière de compétence et de mobilité. On considère en Europe que l'emploi ne peut fonctionner correctement que si les citoyens européens sont libres de changer d'emploi, d'activité, de pays ou de région : s'ils sont mobiles. La libre circulation des travailleurs entre les États membres est inscrite dans les traités et les actions visant à favoriser le développement des compétences, à lutter contre les pénuries de compétences, sont parties intégrantes du processus de mobilité professionnelle.

Des actions prioritaires ont été définies : renforcer la mobilité professionnelle et le développement des compétences ; favoriser l'accès de tous à la formation et à l'éducation grâce notamment à l'accès gratuit aux compétences indépendamment de l'âge ; création de labels de qualité communautaires. Il faut également améliorer au niveau européen l'information et la transparence concernant les

possibilités d'emploi.

Le plan d'action européen en matière de compétences et de mobilité

Au-delà des principaux défis, l'apprentissage tout au long de la vie est un élément important de la mobilité. La commission a relevé des domaines dans lesquels il est nécessaire de progresser, notamment le développement des compétences dans les nouvelles technologies, la promotion de l'accès des adultes à la formation professionnelle continue, la dotation des jeunes en formation de base utiles. Le plan d'action européen intègre la constitution d'un cadre européen des qualifications afin de faciliter la mobilité.

La commission a organisé en 2006 une année européenne de la mobilité des travailleurs dont le titre était : « la mobilité des travailleurs, un droit, une option une opportunité ». Elle avait trois objectifs : sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés aux droits des travailleurs en matière de libre circulation des personnes ; développer l'échange de bonnes pratiques relatives aux expériences de mobilité ; renforcer le socle de connaissances autour des flux de mobilité en Europe, des obstacles et des motivations.

Les attentats de Paris en novembre 2015 vont obliger à revoir les objectifs de mobilité et de déplacement des personnes et à trouver un équilibre entre sécurité et mobilité

Les équipes chargées des politiques de transport dans les villes et dans les zones rurales doivent toujours intégrer des éducateurs, des enseignants. Les aménageurs, les urbanistes, toutes les personnes concernées par le développement local ne doivent jamais oublier que l'éducation est un élément important de la mobilité. Les apprentissages tout au long de la vie et la création d'un système d'équivalence des qualifications favorisent la mobilité et, comme la tendance actuelle est l'idée que les territoires deviennent intelligents, évidemment l'apprentissage tout au long de la vie prend sa place.

Question posée par un participant chinois

On a parlé des relations entre la mobilité et l'apprentissage. En Chine on fait toujours attention à un grand obstacle qui est celui de la langue. Les étudiants chinois qui viennent en France apprennent préalablement le français. Le gouvernement français met-il l'accent sur l'enseignement du chinois pour que les jeunes français puissent partager le savoir-faire, les connaissances, la richesse culturelle de la Chine ? Pour rendre la mobilité plus utile et plus efficace.

Yves ATTOUT répond que l'enseignement du chinois s'est beaucoup développé en France durant les dernières années mais reconnaît qu'il reste beaucoup à faire sur le plan de l'enseignement des langues en France.

